

DÉVERSOIR DE FOND ; DÉCHARGEUR VERS L'OUCHE (CANAL DE BOURGOGNE)

Bourgogne-Franche-Comté, Côte-d'Or
Dijon
bief 52 du versant Saône

Dossier IA21004528 réalisé en 2011

Auteur(s) : Cécile Lestienne, Virginie Malherbe, Aurélie
Lallement



Historique

Ce déversoir de fond est nommé sur les plans du linéaire des années 1860 (Archives départementales de la Côte-d'Or) "déchargeur dans l'Ouche". Il se déverse aujourd'hui dans le lac Kir.

Période(s) principale(s) : 1ère moitié 19e siècle / 3e quart 20e siècle

Description

Situé sur la rive gauche du canal, juste en amont du site d'écluse 55 du versant Saône, le déversoir se compose de deux vannes, d'une rigole avec revêtement en pierre. Des garde-corps métalliques le signalent de chaque côté du chemin de halage. Un ancien pont enjambe la rigole, avant qu'elle ne se déverse dans le lac Kir. Il s'agit d'un pont de l'ancienne ligne de chemin de fer Dijon-Epinac, doublé d'un pont piéton lié à l'aménagement du lac.

Éléments descriptifs

Murs : calcaire, béton, métal

Informations complémentaires

Thématiques : canaux de Bourgogne

Aire d'étude et canton : Bourgogne

Hydrographie : l' canal de Bourgogne ; Ouche

Dénomination : déversoir de fond

Parties constituantes non étudiées : vanne, rigole, pont

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Déversoir.

21, Dijon, lieudit : bief 52 du versant Saône

N° de l'illustration : 20112102617NUC2A

Date : 2011

Auteur : Thierry Kuntz

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Les vannes du déversoir. Au fond, l'ancien pont de la ligne de chemin de fer Dijon-Epinac.
21, Dijon, lieudit : bief 52 du versant Saône

N° de l'illustration : 20112102631NUC2A

Date : 2011

Auteur : Thierry Kuntz

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



La rigole.

21, Dijon, lieudit : bief 52 du versant Saône

N° de l'illustration : 20112102614NUC4A

Date : 2011

Auteur : Thierry Kuntz

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



**Déversoir du canal dans l'Ouche : rigole menant au pont de l'ancienne voie de chemin de fer Dijon-Epinac devenu piéton.
L'ensemble fait aujourd'hui partie du parc entourant le lac Kir.**

21, Dijon, lieudit : bief 52 du versant Saône

N° de l'illustration : 20112102641NUC4A

Date : 2011

Auteur : Thierry Kuntz

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Les vannes du déversoir.

21, Dijon, lieudit : bief 52 du versant Saône

N° de l'illustration : 20112102628NUC2A

Date : 2011

Auteur : Thierry Kuntz

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Déversoir du canal dans l'Ouche : vannes.

21, Dijon, lieudit : bief 52 du versant Saône

N° de l'illustration : 20112102624NUC4A

Date : 2011

Auteur : Thierry Kuntz

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Déversoir du canal : en arrière-plan, le canal, puis les vannes du déversoir, le pont sur chemin de halage enjambant la rigole d'amenée de l'eau.

21, Dijon, lieudit : bief 52 du versant Saône

N° de l'illustration : 20112102613NUC4A

Date : 2011

Auteur : Thierry Kuntz

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Déversoir du canal dans l'Ouche : pont de l'ancienne voie de chemin de fer Dijon-Epinac devenu piéton. L'ensemble fait aujourd'hui partie du parc entourant le lac Kir.

21, Dijon, lieudit : bief 52 du versant Saône

N° de l'illustration : 20112102642NUC4A

Date : 2011

Auteur : Thierry Kuntz

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine